



Concertation portant sur  
le projet de modernisation de l'Aéroport Paris-Beauvais  
Horizon 2030  
**Cahier d'acteur**

**CONCERTATION PRÉALABLE**

Du 12 mai au 13 juillet 2025



## NOM DE L'ORGANISME OU DE L'INSTITUTION

### **COLAS FRANCE-ETABLISSEMENT DE BEAUVAIS**

#### RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION DE L'ACTEUR :

COLAS est un acteur majeur de la construction, de l'entretien des infrastructures de transport et des aménagements urbains grâce à sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur et son ancrage local à travers le monde. Né d'une innovation il y a près de cent ans, Colas entretient son esprit pionnier pour relier les hommes et favoriser le développement durable des territoires.

Notre Etablissement de Beauvais emploie actuellement plus d'une centaine de salariés qui participent à l'économie locale.

#### RÉSUMÉ DE LA CONTRIBUTION :

L'extension de l'aéroport de Beauvais représente une opportunité majeure pour notre région.

COLAS FRANCE Etablissement de BEAUVAIS, compte sur ces travaux d'aménagement en cette période économiquement tendue et sera ravi de participer à la réussite de ce projet aux côtés de BELLOVA.

## AVIS GÉNÉRAL SUR LE PROJET :

Ce projet entraînera la création de nombreux emplois, tant pendant la phase de construction que pour les opérations futures, contribuant ainsi à la réduction du chômage local.

Un aéroport modernisé est un atout essentiel pour attirer de nouvelles entreprises et investisseurs, renforçant ainsi le tissu économique local. De plus, les améliorations des infrastructures environnantes, telles que les routes et les transports en commun, bénéficieront à l'ensemble de la communauté.

Enfin, un aéroport plus grand et mieux desservi renforcera la compétitivité de notre région en facilitant les échanges commerciaux et en améliorant la connectivité avec d'autres régions et pays.

## **CONTACT**

**Nom acteur : COLAS France Etablissement de Beauvais**

**Adresse : 21, Rue Hippolyte Bayard – 60 000 BEAUVAIS**

**Mail : [colas.beauvais@colas.com](mailto:colas.beauvais@colas.com)**

Pour qu'elle soit prise en compte, cette contribution sous forme de cahier d'acteur doit être envoyée entre le 12 mai et le 13 juillet 2025 inclus via le formulaire en ligne sur la page dédiée.